



Construction maison

Par Laly71

Bonjour,

J ai une question concernant la construction de ma maison. Voilà, on nous a dit que le délai de livraison de notre maison était de 9 à 11 mois et que passé ce délai nous ne payerons plus rien. Le délai arrive à son terme et ils n ont toujours pas fini. Je me demandais si, à cause de la situation actuelle, ils pouvaient en jouer pour rallonger le délai. Notre maison a commencé en août de l année dernière bien après le deconfinement.

Par ESP

Bonjour

Les tensions sur l'approvisionnement et le prix des matériaux de construction peuvent aussi être évoqués comme conséquence de la pandémie...

Si vous voulez tenter une action, il faudrait le faire via un avocat.